



REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de BREMONTIER Merval

Numéro SIRET : 21760142600018

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Gournay-en-Bray

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET Commune de BREMONTIER Merval

ANNEE 2018

SOMMAIRE

Pages	
3	I. Informations générales
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
4	B - Modalités de vote du budget
5	II. Présentation générale du budget
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
9-10	B2 - Balance générale du budget - Recettes
11	III. Vote du budget
11-12-13	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
14-15	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
16-17	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
18-19	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
20-29	IV. Annexes
30	D2 - Arrêté et signatures
31-33	Note brève et synthétique

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="width: 15px; height: 15px; text-align: center;">7</td> <td style="width: 15px; height: 15px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 15px; height: 15px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 15px; height: 15px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 15px; height: 15px; text-align: center;">2</td> </tr> </table>					7	6	1	4	2	Commune de BREMONTIER MERVAL BP 2018	BUDGET PRIMITIF
				7	6	1	4	2			

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	589
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes des 4 Rivières	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produits des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

- (1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
- (2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
- Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).
- Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.
- (3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	480 527,43	303 089,39
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		177 438,04
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		480 527,43	480 527,43

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	352 773,10	283 451,17
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	9 158,78	38 178,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		40 302,71
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		361 931,88	361 931,88

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	842 459,31	842 459,31
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre à 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	229 195,80		209 100,36	209 100,36	209 100,36
012	Charges de personnel et frais assimilés	106 285,00		110 770,00	110 770,00	110 770,00
014	Atténuations de produits	18 851,00		18 751,00	18 751,00	18 751,00
65	Autres charges de gestion courante	93 707,00		93 569,00	93 569,00	93 569,00
Total des dépenses de gestion courante		448 038,80	0,00	432 190,36	432 190,36	432 190,36
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	600,00		300,00	300,00	300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues	14 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses réelles de fonct.		462 638,80	0,00	457 490,36	457 490,36	457 490,36
023	Virement à la section d'investissement (920,40				
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	24 587,49		23 037,07	23 037,07	23 037,07
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		25 507,89	0,00	23 037,07	23 037,07	23 037,07
TOTAL		488 146,69	0,00	480 527,43	480 527,43	480 527,43

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	480 527,43
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, domaine et vent	11 210,00		11 390,00	11 390,00	11 390,00
73	Impôts et taxes	141 548,00		138 899,00	138 899,00	138 899,00
74	Dotations, subventions et participations	141 789,00		143 400,39	143 400,39	143 400,39
75	Autres produits de gestion courante	8 800,00		9 400,00	9 400,00	9 400,00
Total des recettes de gestion courante		303 347,00	0,00	303 089,39	303 089,39	303 089,39
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	1 276,84				
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		304 623,84	0,00	303 089,39	303 089,39	303 089,39
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		304 623,84	0,00	303 089,39	303 089,39	303 089,39

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	177 438,04
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	480 527,43
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	23 037,07
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	7 045,10		4 571,95	4 571,95	4 571,95
204	Subventions d'équipement versées	920,40				
21	Immobilisations corporelles	164 319,08	9 158,78	320 967,15	320 967,15	330 125,93
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		172 284,58	9 158,78	325 539,10	325 539,10	334 697,88
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières			294,00	294,00	294,00
020	Dépenses imprévues	324,60		24 300,00	24 300,00	24 300,00
Total des dépenses financières		324,60	0,00	24 594,00	24 594,00	24 594,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		172 609,18	9 158,78	350 133,10	350 133,10	359 291,88
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales	600,00		2 640,00	2 640,00	2 640,00
Total des dépenses d'ordre d'invest.		600,00	0,00	2 640,00	2 640,00	2 640,00
TOTAL		173 209,18	9 158,78	352 773,10	352 773,10	361 931,88

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	361 931,88

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	104 113,73	38 178,00	232 034,20	232 034,20	270 212,20
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		104 113,73	38 178,00	232 034,20	232 034,20	270 212,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	41 488,88		25 739,90	25 739,90	25 739,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	146 717,67				
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières		188 206,55	0,00	25 739,90	25 739,90	25 739,90
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		292 320,28	38 178,00	257 774,10	257 774,10	295 952,10
021	Virement de la section de fonctionnement	920,40				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	24 587,49		23 037,07	23 037,07	23 037,07
041	Opérations patrimoniales	600,00		2 640,00	2 640,00	2 640,00
Total des recettes d'ordre d'invest.		26 107,89	0,00	25 677,07	25 677,07	25 677,07
TOTAL		318 428,17	38 178,00	283 451,17	283 451,17	321 629,17

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	40 302,71
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	361 931,88

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	23 037,07
---	------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	209 100,36		209 100,36
012	Charges de personnel et frais assimilés	110 770,00		110 770,00
014	Atténuations de produits	18 751,00		18 751,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	93 569,00		93 569,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	300,00		300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		23 037,07	23 037,07
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	25 000,00		25 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses de fonctionnement - Total		457 490,36	23 037,07	480 527,43

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	480 527,43
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 571,95		4 571,95
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	330 125,93	2 640,00	332 765,93
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	294,00		294,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	24 300,00		24 300,00
Dépenses d'investissement - Total		359 291,88	2 640,00	361 931,88

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	361 931,88
---	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	11 390,00		11 390,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	138 899,00		138 899,00
74	Dotations, subventions et participations	143 400,39		143 400,39
75	Autres produits de gestion courante	9 400,00		9 400,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		303 089,39		303 089,39

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

177 438,04

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**480 527,43**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	25 739,90		25 739,90
13	Subventions d'investissement reçues	270 212,20		270 212,20
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		2 640,00	2 640,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		23 037,07	23 037,07
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		295 952,10	25 677,07	321 629,17

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

40 302,71

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**361 931,88**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	229 195,80	209 100,36	209 100,36
60221	Combustibles et carburants	70,00		
60611	Eau et assainissement	250,00	600,00	600,00
60612	Energie - Electricité	10 000,00	14 000,00	14 000,00
60621	Combustibles		1 500,00	1 500,00
60622	Carburants	1 000,00	1 100,00	1 100,00
60623	Alimentations	11 000,00	11 000,00	11 000,00
60624	Produits de traitement	100,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	800,00	800,00
60631	Fournitures d'entretien	1 200,00	1 900,00	1 900,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 000,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	6 000,00	3 000,00	3 000,00
60636	Vêtements de travail	800,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	5 600,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	600,00	600,00	600,00
6135	Locations mobilières	6 000,00	7 000,00	7 000,00
61521	Terrains	145 790,05	98 190,36	98 190,36
615221	Bâtiments publics	782,44	12 000,00	12 000,00
615228	Autres bâtiments	300,00	100,00	100,00
615231	Voiries	8 600,00	5 000,00	5 000,00
615232	Réseaux	750,00	500,00	500,00
61551	Matériel roulant	400,00	500,00	500,00
61558	Autres biens mobiliers	2 100,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	2 700,00	2 700,00	2 700,00
6161	Multirisques	500,00	800,00	800,00
6162	Assurance obligatoire dommage-constructio	4 200,00	5 200,00	5 200,00
6168	Autres	520,00	800,00	800,00
6182	Documentation générale et technique	260,00	260,00	260,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	360,00	800,00	800,00
6226	Honoraires	1 500,00	15 100,00	15 100,00
6228	Divers	460,00	400,00	400,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	5 500,00	5 500,00
6251	Voyages et déplacements		400,00	400,00
6256	Missions	700,00	250,00	250,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	253,31	300,00	300,00
6284	Redevances pour services rendus	1 400,00	1 400,00	1 400,00
63512	Taxes foncières	800,00	900,00	900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	106 285,00	110 770,00	110 770,00
6218	Autres personnel extérieur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	150,00	100,00	100,00
6333	Particip.des employeurs à la form. prof. con	80,00	100,00	100,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	1 100,00	1 200,00	1 200,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém		250,00	250,00
6411	Personnel titulaire	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	18 000,00	19 000,00	19 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC		100,00	100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 500,00	7 000,00	7 000,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	550,00	1 000,00	1 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	605,00	610,00	610,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	410,00	410,00
014	Atténuations de produits	18 851,00	18 751,00	18 751,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
7391171	Dégrèv. TF sur prop. non bâties pour jeune	600,00	500,00	500,00
739221	FNGIR	18 251,00	18 251,00	18 251,00
65	Autres charges de gestion courante	93 707,00	93 569,00	93 569,00
6531	Indemnités	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6532	Frais de mission	200,00	100,00	100,00
6533	Cotisations de retraite	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6535	Formation	200,00	100,00	100,00
6536	Frais de représentation du maire	50,00	100,00	100,00
6553	Service d'incendie	4 852,00	5 069,00	5 069,00
65541	Contrib. Fonds compens. charges territori	47 300,00	100,00	100,00
65548	Autres contributions		50 000,00	50 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	55,00	50,00	50,00
657362	CCAS	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	8 950,00	5 950,00	5 950,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		448 038,80	432 190,36	432 190,36
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)	600,00	300,00	300,00
6714	Bourses et prix	400,00	200,00	200,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	200,00	100,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)	14 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		462 638,80	457 490,36	457 490,36
023	Virement à la section d'investissement	920,40		
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	24 587,49	23 037,07	23 037,07
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	24 587,49	23 037,07	23 037,07
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		25 507,89	23 037,07	23 037,07
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		25 507,89	23 037,07	23 037,07
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		488 146,69	480 527,43	480 527,43

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	480 527,43
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, domaine et vente	11 210,00	11 390,00	11 390,00
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	120,00	300,00	300,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	11 000,00	11 000,00	11 000,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente o	90,00	90,00	90,00
73	Impôts et taxes	141 548,00	138 899,00	138 899,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	137 400,00	136 384,00	136 384,00
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entrepri	4 148,00	2 515,00	2 515,00
74	Dotations, subventions et participations	141 789,00	143 400,39	143 400,39
7411	Dotation forfaitaire	55 653,00	53 000,00	53 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	21 990,00	27 500,00	27 500,00
742	DotationS aux élus locaux	2 895,00	2 962,00	2 962,00
744	FCTVA		1 960,39	1 960,39
74718	Autres	171,00		
7482	Compes.perte taxe ad.aux droits mut.,taxe p	11 877,00		
748314	Dotation unique compensations spécifiques	22,00	7,00	7,00
74832	Attribution du Fonds départemental de taxe	40 203,00	47 900,00	47 900,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	6 020,00	5 500,00	5 500,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	2 958,00	3 700,00	3 700,00
7484	Dotation de recensement		871,00	871,00
75	Autres produits de gestion courante	8 800,00	9 400,00	9 400,00
752	Revenus des immeubles	7 800,00	7 800,00	7 800,00
758	Produits divers de gestion courante	1 000,00		
7588	Autres produits divers de gestion courante		1 600,00	1 600,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		303 347,00	303 089,39	303 089,39
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	1 276,84		
7788	Produits exceptionnels divers	1 276,84		
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		304 623,84	303 089,39	303 089,39
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		304 623,84	303 089,39	303 089,39
+				
RESTES A REALISER N-1			0,00	
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			177 438,04	
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			480 527,43	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
-----------------------------	----------------	--	-----------------------------------	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	7 045,10	4 571,95	4 571,95
2031	Frais d'études	4 140,00	3 500,00	3 500,00
2051	Concessions et droits similaires	2 905,10	1 071,95	1 071,95
204	Subventions d'équipement versées (ho	920,40		
20422	Bâtiments et installations	920,40		
21	Immobilisations corporelles (hors opér	164 319,08	320 967,15	320 967,15
2115	Terrains bâtis		253 660,00	253 660,00
2128	Autres agencements et aménagements de t	1 764,00		
21312	Bâtiments scolaires		17 304,48	17 304,48
21316	Equipements du cimetière	8 299,00		
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	52 200,00	3 178,78	3 178,78
2151	Réseaux de voirie	72 715,20		
2152	Installations de voirie	9 850,00	33 207,60	33 207,60
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense c	6 746,48	7 300,00	7 300,00
2158	Autres install., matériel et outillage technique	1 700,00	316,29	316,29
2181	Install.générales,agencement & aménagement	115,20		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 600,00		
2184	Mobilier	5 000,00	6 000,00	6 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 329,20		
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
Total des dépenses d'équipement		172 284,58	325 539,10	325 539,10
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières		294,00	294,00
275	Dépôts et cautionnements versés		294,00	294,00
020	Dépenses imprévues	324,60	24 300,00	24 300,00
Total des dépenses financières		324,60	24 594,00	24 594,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		172 609,18	350 133,10	350 133,10
040	Opération d'ordre transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales	600,00	2 640,00	2 640,00
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	600,00	2 640,00	2 640,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		600,00	2 640,00	2 640,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		173 209,18	352 773,10	352 773,10

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	9 158,78
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	361 931,88

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	104 113,73	232 034,20	232 034,20
1321	Etats et établissements nationaux	34 921,09		
1322	Régions	6 519,00	21 060,11	21 060,11
1323	Départements	48 542,64	59 140,64	59 140,64
1328	Autres	14 131,00	71 804,02	71 804,02
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux		80 029,43	80 029,43
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		104 113,73	232 034,20	232 034,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	188 206,55	25 739,90	25 739,90
10222	FCTVA	40 888,88	25 739,90	25 739,90
10226	Taxe d'aménagement	600,00		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	146 717,67		
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		188 206,55	25 739,90	25 739,90
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		292 320,28	257 774,10	257 774,10
021	Virement de la section de fonctionnemen	920,40		
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	24 587,49	23 037,07	23 037,07
28041582	Bâtiments et installations	14 826,20	14 826,20	14 826,20
2804172	Bâtiments et installations	4 386,31	4 386,31	4 386,31
280422	Bâtiments et installations		920,40	920,40
28051	Concessions et droits similaires	1 644,90	2 904,16	2 904,16
28088	Autres immobilisations incorporelles	3 730,08		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		25 507,89	23 037,07	23 037,07
041	Opérations patrimoniales	600,00	2 640,00	2 640,00
2031	Frais d'études	600,00	2 640,00	2 640,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		26 107,89	25 677,07	25 677,07
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		318 428,17	283 451,17	283 451,17

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	38 178,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	40 302,71
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	361 931,88

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°**LIBELLE :**

Chap. / Art.	Libellé	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a			b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 5 000,00 €		16/03/2012
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Autres	1
Linéaire	Autres agencements, aménagements de terrains	5
Linéaire	Installations de voirie	5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2018	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		24 300,00	24 300,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		24 300,00	24 300,00
020	Dépenses imprévues	24 300,00	24 300,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	24 300,00	9 158,78		33 458,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		48 776,97	III 48 776,97
Ressources propres externes de l'année (a)		25 739,90	25 739,90
10222	FCTVA	25 739,90	25 739,90
Ressources propres internes (b)(2)		23 037,07	23 037,07
2804158	Bâtiments et installations	14 826,20	14 826,20
2804172	Bâtiments et installations	4 386,31	4 386,31
280422	Bâtiments et installations	920,40	920,40
28051	Concessions et droits similaires	2 904,16	2 904,16

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	48 776,97	38 178,00	40 302,71		127 257,68

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 33 458,78
Ressources propres disponibles	IV 127 257,68
Solde	V = IV - II (6) 93 798,90

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	NEANT				
FONCTIONNEMENT					
6558	Autres contributions obligatoires				50,00
	SUBVENTION 2018		FONDATION DU PATRIMOINE DELEGATION R	Etablissement pu	50,00
657362	CCAS				5 000,00
	CONTRIBUTION 2018		CCAS DE BREMONTIER MERVAL	Collectivité territ	5 000,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé				5 950,00
	SUBVENTION 2018		ADMR	Société	200,00
	SUBVENTION 2018		APEI DE GOURNAY EN BRAY IME	Société	250,00
	SUBVENTION 2018		ASSOCIATION DES ELEVES DU LEPA	Association	300,00
	SUBVENTION 2018		BANQUE ALIMENTAIRE CROIX ROUGE FRAN	Société	700,00
	SUBVENTION 2018		CLUB DES AINES CHEZ M FERCHAUD	Association	700,00
	SUBVENTION 2018		COMITE DES FETES DE BREMONTIER MERVA	Association	1 500,00
	SUBVENTION 2018		COOPERATIVE SCOLAIRE	Collectivité territ	1 000,00
	SUBVENTION 2018		HAPPY HORSE DAY	Association	500,00
	SUBVENTION 2018		LA BRECHE	Association	300,00
	SUBVENTION 2018		SECOURS CATHOLIQUE	Association	100,00
	SUBVENTION 2018		SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	300,00
	SUBVENTION 2018		VIE ESPOIR	Association	100,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		1,00		1,00			
REDACTEUR	B	1,00		1,00			
TECHNIQUE		1,00	1,00	2,00			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	1,00	2,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		2,00	1,00	3,00			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
VACATAIRE		TECH			A	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes du Bray Normand			
Autres organismes de regroupement			
CAUE			
PETR - Service ADS			
SDE76			
SIAEPA du Bray Sud			
SIEAE de l'Epte		CONTRIBUTION	3 700,00
SIVOS des Bruyères		CONTRIBUTION	43 600,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	240 597,10	352 773,10	352 773,10
RECETTES	318 428,17	323 753,88	323 753,88
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	488 146,69	480 527,43	480 527,43
RECETTES	488 146,69	480 527,43	480 527,43

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	240 597,10	352 773,10	352 773,10
RECETTES	318 428,17	323 753,88	323 753,88
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	488 146,69	480 527,43	480 527,43
RECETTES	488 146,69	480 527,43	480 527,43
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	728 743,79	833 300,53	833 300,53
TOTAL GENERAL DES RECETTES	806 574,86	804 281,31	804 281,31

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2017	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2017 (%)
Taxe d'habitation	306 500,000	-3,954 %	17,170 %	0,000 %	52 626,000	-3,955 %
TFPB	219 500,000	-0,018 %	22,870 %	0,000 %	50 200,000	-0,018 %
TFPNB	82 500,000	-0,045 %	33,030 %	0,000 %	27 250,000	-0,044 %
CFE	9 400,000	-0,191 %	25,660 %	0,000 %	2 412,000	-3,789 %
TOTAL	617 900,000	-2,016 %			132 488,000	-1,694 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	10
Nombre de membres présents:	9
Nombre de suffrages exprimés :	9
VOTES - Pour :	9
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 29/03/2018

Présenté par le Maire ,
A Brémontier-Merval, le 13/04/2018
le Maire ,
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
A Brémontier-Merval, le 13/04/2018

Les membres du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le
16/04/2018, et de la publication le 16/04/2018

A Brémontier-Merval, le 16/04/2018